



VILLE DE FLEURY LES AUBRAIS

Le 22 août 2022

**Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal**

Madame, Monsieur, Cher-e collègue,

Je vous serais obligée de bien vouloir participer à la séance publique du Conseil municipal qui se tiendra dans la **salle du conseil en Mairie** le :

lundi 29 août 2022 à 18 h30

ORDRE DU JOUR

I. Désignation du secrétaire de séance

II. Décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT – information

III. Affaires métropolitaines

IV. Projets de délibération

VIE INSTITUTIONNELLE

1) Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil municipal du 30 mai et du 27 juin 2022

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME

2) Programme Local de l'Habitat n°4 d'Orléans Métropole - Approbation du projet pour les années 2023-2028

ADMINISTRATION GENERALE

3) Convention d'accès à l'espace sécurisé "Extranet commune" entre Valloire Habitat et la Ville de Fleury-les-Aubrais

FINANCES

4) Garantie d'emprunt - Réhabilitation de 173 logements de la Résidence La Grande Salle - les Résidences de l'Orléanais

SANTE HANDICAP

5) Commission communale pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap - rapport d'activité 2021

SOLIDARITÉ

6) Convention de partenariat entre la Ville et l'EPA à vocation médico-sociale (EHPAD)

7) Convention entre l'EPFLI Cœur de France, l'association IMANIS et la Ville de Fleury-les-Aubrais relative à la création d'un centre d'hébergement temporaire pour l'accueil de réfugiés d'Ukraine sur le site de Longuève (sous réserve)

RESSOURCES HUMAINES

8) Actualisation du tableau des emplois

V. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher-e collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Carole CANETTE
Maire de Fleury-les-Aubrais

